



Communiqué

Le mercredi 16 octobre 2024

Les Montvoirons, Monastère Notre-Dame de la Gloire-Dieu,

**Le Chapitre général des Moniales de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge, et de Saint Bruno
a réuni 68 prieures et déléguées des 28 monastères d'Europe,
d'Amérique du Nord et du Sud, et de Terre Sainte.**

Ce Chapitre général s'est rassemblé du 12 septembre au 11 octobre 2024, en présence des deux Assistants apostoliques : le père Jean Quris, prêtre du Diocèse d'Angers, et Mère Geneviève Barrière o.s.b.

Élection d'une nouvelle Prieure générale pour les moniales de Bethléem

Sœur Emmanuel ayant atteint la limite d'âge de 75 ans, a remis sa charge. Au cours de ses sept années de priorat, une collaboration loyale et franche avec le Dicastère pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique (D.I.V.C.S.V.A.) et les Assistants apostoliques a été sa priorité, favorisant l'apaisement et la construction de l'avenir de la communauté des moniales. C'est avec une grande action de grâce que toutes les sœurs remercient sœur Emmanuel.

Le service de l'autorité des moniales de Bethléem revient désormais à sœur Laure-Marie, élue à la majorité des deux tiers, pour six ans, par les membres du Chapitre. Elle collaborera avec un Conseil permanent composé de six sœurs :

Sœur Paola (1^{ère} assistante), de nationalité suisse ; sœur Liesse-Myriam (2^e assistante), de nationalité française ; sœur Birgit, de nationalité autrichienne ; sœur Gratiennne, de nationalité française ; sœur Mayté, de nationalité philippine ; sœur Mia, de nationalité belge.

Un Chapitre général structuré autour de trois thèmes

Le service de l'autorité

Depuis le dernier Chapitre général de 2021, à la suite des directives données par le Dicastère, puis des préconisations de la cellule d'écoute, le chemin des moniales s'est poursuivi à l'aide d'intervenants extérieurs pour apprendre à exercer le service de l'autorité avec davantage de collégialité. Les nombreuses sessions de formation dans les monastères ont aidé à mettre progressivement en place une articulation plus effective des différentes instances de gouvernement entre : prieure et vicaires, conseil et chapitre de communauté. Cela a favorisé pour chacune des sœurs l'apprentissage d'une participation libre et active aux réflexions et aux décisions communautaires. Un document préparatoire remis aux sœurs professes perpétuelles a permis à chaque communauté de mesurer le chemin parcouru, d'identifier les progrès à poursuivre et d'amorcer ainsi les travaux du Chapitre général.

Au cours de ce Chapitre général, Monseigneur Jean-Paul Vesco O.P., archevêque d'Alger, le Cardinal François Bustillo O.F.M. Conv, évêque d'Ajaccio, Monseigneur Yves Le Saux, évêque d'Annecy, ainsi que frère Sabino Chialà, Prieur général de la communauté de Bose en Italie, sont intervenus successivement pour transmettre à l'assemblée leur expérience de gouvernement et leurs réflexions dans l'élan synodal actuel de l'Église. Béatrix Breatuté, fondatrice de l'Institut Talenthéo, a conduit une formation pratique sur des outils de gouvernance responsable et collégiale.

L'approfondissement du charisme de la Famille monastique

Des « conversations dans l'Esprit » menées en petits groupes, des échanges en assemblée plénière, un partage de témoignages ont permis les approfondissements suivants :

- une relecture objective de certaines étapes de l'histoire de la Famille monastique dans un souci de transparence et de recherche de vérité, notamment à l'égard de sa fondatrice sœur Marie.
- une réflexion sur l'authenticité et les défis de la vie monastique en solitude, tels qu'ils sont vécus dans les monastères.

Des rencontres avec nos frères moines ont laissé apparaître de belles convergences dans l'approfondissement de notre appel au désert. Un autre temps fort a été la journée commune avec nos frères et sœurs laïcs, dans une riche expérience de communion.

La suite des travaux sur les Constitutions

À partir de juin 2022, nous avons retravaillé nos Constitutions selon les points demandés par le D.I.V.C.S.V.A. dans un objectif d'allègement et de synthèse. Ce nouveau texte a été voté par les sœurs à la majorité des deux tiers, selon le Droit de l'Église. Il sera soumis à ce même Dicastère dans les prochaines semaines.

Perspectives jusqu'au prochain Chapitre général

Ce Chapitre général marque aussi une évolution avec la fin effective de la mission de Mère Geneviève Barrière, Assistante apostolique. Le mandat du père Jean Quris s'achèvera dans un an. Nous avons souhaité faire appel à Mère Scholastique Piaget, abbesse émérite de l'abbaye de Pradines, pour continuer à nous accompagner.

L'objectivation du charisme de notre Famille monastique se poursuivra grâce à l'aide de personnes extérieures compétentes, permettant une étude scientifique de l'historique de la fondation.

Des décisions concrètes concernant particulièrement l'accompagnement de nos sœurs anciennes, la gestion et le développement de nos artisanats et le défi de l'entretien de nos bâtiments seront mises en œuvre dans les communautés avec l'aide professionnelle des laïcs de l'Association dite Société des Corbières (A.S.C.). Notre vigilance reste entière pour poursuivre notre chemin de conversion et pour accorder une place importante à la formation continue dans différents domaines : accompagnement personnel, formation au service de l'autorité, formations théologiques et anthropologiques.

Sœur Laure-Marie témoigne : « De ce Chapitre général jaillit un nouvel élan spirituel très fort qui nourrit notre espérance pour les prochaines années. Nous confions notre chemin à la Miséricorde de Dieu, à la Vierge Marie et à notre père Saint Bruno ».

« Ayez les mêmes dispositions, le même amour, les mêmes sentiments ; recherchez l'unité. » Ph 2, 2

Les événements dramatiques en Terre Sainte et au Liban ont habité notre intercession et notre compassion tout au long de ce chapitre.

Aujourd'hui, la Famille monastique de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge, et de Saint Bruno compte 496 sœurs et 34 frères vivant leur vocation au sein de 31 monastères : 22 en Europe dont 14 en France, 5 en Amérique du Nord et du Sud, et 4 en Terre Sainte.

En participant à la tradition monastique d'Orient et d'Occident, la Famille monastique de Bethléem, Institut de Droit Pontifical, participe, à son humble place, au mouvement de l'Esprit qui pousse les chrétiens de diverses confessions vers la pleine communion dans le Christ.

Pour toute information complémentaire, consulter le site internet : www.bethleem.org

Courrier de contact : secretariatgeneral@bethleem.org